



syndicat
national des
agents des
douanes

Compte rendu Comité Technique Services Déconcentrés du 22 janvier 2013

Lille, le 23 janvier 2013

Dicton du jour : « Il fallait limiter les dégâts »

Cheveau 01-2013

22 suppressions d'emploi pour 2013 pour l'inter région

Ce **mardi 22 janvier 2013** s'est donc tenu le premier CTSD de la DI de Lille pour l'année 2013 sous l'égide de son nouveau président, monsieur CHEVEAU. Sur les 8 points repris à l'ordre du jour + un 9^{ème} portant sur les questions diverses des OS ... seul les 4 donnant lieu à un vote ont été abordés ainsi que les questions diverses comportant un point sur la TPL.

En préambule à ce CTSD le SNAD-CGT a lu une déclaration liminaire intersyndicale remise au président dont vous pouvez prendre connaissance ci après. Le président n'a aucune réponse à nous apporter sur les revendications formulées dans cette déclaration car ces dernières n'entraient pas dans ses compétences. Il a néanmoins tenu à rappeler qu'il était fonctionnaire et qu'il appliquait ou appliquerait ce qu'on lui demanderait de faire. Il s'est réjoui également d'avoir à débattre prochainement sur un projet d'avenir de la Douane (Plan stratégique de la Douane) avec pour horizon 2018 – 2020. Et même si ce débat sera contraint par des mesures budgétaires et des réductions des effectifs, il se dit confiant pour l'avenir de la Douane reconnue comme indispensable dans certains secteurs, car elle est légitime dans le paysage économique et incontournable pour la défense du citoyen. Seulement, selon lui, il faudrait un accompagnement social digne de ce nom pour pouvoir amoindrir les effets annoncés d'un plan social d'envergure -. Par contre il s'est dit surpris que les OS puissent se faire écho dans leur déclaration liminaire de l'indignation des élus sur la disparition du service public douanier, compte tenu du fait que se sont les mêmes qui votent les lois, les budgets et qui fixent les lignes directrices de la fonction publique d'État.

Point n° I - Règlement intérieur du CTSD (vote).

Le SNAD-CGT avait fait parvenir la veille de ce CTSD des amendements sur la proposition de ce règlement intérieur type imposé par la direction générale à tous ses DI. A l'appui des modifications discutées par nos camarades de la DI de Lyon lors de leur CTSD et validées par le président de cette même DI, nous nous sommes expliqués sur le bien fondé de chaque proposition. Pour faire court, ce qui est très bien à Lyon (vote pour à la majorité) ... ne l'est plus à Lille, car notre cher président s'est évertué « à ne pas comprendre » nos modifications pour finir par nous dire que de toute manière la DG n'accepterait pas la moindre modification.

Pour le SNAD-CGT on se demande alors pourquoi on nous consulte ? Le dialogue social avec ce nouveau DI débute bien !!!!. Ce qui est vrai aussi c'est que la saisie préalable du CHS avant toute restructuration, réorganisation etc... a vraiment du mal à passer dans la tête de nos dirigeants.

Dès le premier vote de son premier CTSD lillois, **vote contre à l'unanimité** (CFDT, CGT, USD-FO et UNSA-CFTC) de ce règlement intérieur.

Point n° II - Approbation du PV du CTSD du 12 juin 2012 (vote).

PV adopté à l'unanimité

Point n° III - BOP 2013 – effectifs (vote)

Plutôt qu'un long discours (enfin lire monologue administratif sur la conjoncture actuelle, la crise en cours, la situation moins mauvaise en Douane que dans le privé, qu'on ne peut pas faire avec ce qu'on nous a enlevé en début d'année etc...) voici les chiffres bruts afin de vous faire une idée de la gratitude administrative ... et répondre au déroulement de carrière aujourd'hui très lucratif de nos cadres dit « supérieurs » lorsque vous les rencontrerez, parlez leur des chiffres de la performance 2013 (dont les cibles sont en très net augmentation sur 2 ans 2013 – 2014) ou lors de votre évaluation 2013 (pour l'année 2012)

Evolution de l'effectif 2012 - 2013

Le PAE, pour l'inter région de Lille, passé de 1368 (539 CO 829 SU) à 1346 (516 CO 830 SU) soit une diminution de 23 ETPT CO et une augmentation de 1 ETPT SU.

Cependant l'abondement de 15 ETPT SU pour la TPL se faisant à effectif constant, conduit à équilibrer l'effectif SU entre les brigades soit 14 ETPT à déplacer d'une unité à une autre.

Le processus s'applique mutatis mutandis aux ER qui passent de 1355 (533 CO 822 SU) à 1335 (511 CO 824 SU).

Modifications portant sur les services OP/CO/AG :

DR de Lille : SRE (-2), Bureau de contrôle de Roubaix (-7), BFCI Lille (-1 uniquement en ER)

DR de Dunkerque : SRE (-5), SRA (-1), BC de Boulogne (-2), BP d'Arras (-2), BP de Dunkerque (-1), Calais BFCI (+1)

DR de Picardie : Amiens DR (-1), BP d'Amiens (-2) BC de ST-Quentin (-1)

DI de Lille : Lille DI (-1), CISD (-2 dont 1 TAI)

Modifications portant sur les services SU :

DR de Lille : Lille-Gares BSI (-1 ER, repyramidage conforme TGU 1A+ 2A), Lesquin BSE (-2 PAE-1), Valenciennes St Aybert BSI (-7 PAE-5),

DR de Dunkerque : Boulogne BSI (-1), Arras BSI (-2 PAE -1), BHR (-1 ER)

DR de Picardie : Abbeville BSI (-2), BHR (-1)

DI de Lille : BHR (-1)

Répartition abondement TPL :

DR de Lille : Halluin-Rekkem BSI (+1), Baisieux Camphin BSI, (+1), Lille BSI (+1), Bavay Maubeuge BSI (+3), Cambrai BSI abondement TPL en 2014.

DR de Dunkerque : Calais Littoral BSI (+2), Dunkerque BSI (+2), TSM BSIFR (+2)

DR de Picardie : Nogent/Oise BSI (+1), Laon BSI (+2)

A titre d'exemple car les sujets ne manquent pas: Dépôt d'une pétition par les agents du **bureau principal d'Amiens** début 2012 explicitant la situation catastrophique des effectifs et de la surcharge de travail **résultat moins 2 agents. Dunkerque idem**, la situation était explosive il y a 1 an: **résultat moins 1 agent** (NDLR: Pourquoi faire des audits psychosociaux sur le bien être au travail. Notre président vient de trouver un remède bien plus efficace. On supprime les sous- effectifs chroniques ... et ça ira mieux comme cela.

SRE de Lille et Dunkerque. Des milliers d'euros de droits fraudés récupérés. Un travail remarquable et remarqué même par la DG (en particulier sur l'agglomération calaisienne) . Le fleuron de la Douane puisque le DG a « vendu » de la Douane ex post à tous: **résultat moins 7 agents.** Merci Mesdames et Messieurs les enquêtrices et enquêteurs, mais il faut être plus performant car l'on peut obtenir encore des gains de productivité (dixit le DR de Lille et notre DI bien entendu) dans ce domaine.

Bureau principal d'Arras. L'un des meilleurs bureau de France, dont les résultats en tout point sont au dessus d'autres bureaux principaux de l'inter région avec des effectifs supérieurs: **résultat moins 2 agents.**

Roubaix, Boulogne: résultat moins 7 agents pour le premier, moins 2 agents pour le second.

Pour paraphraser le tout, le président nous a « éclairé » sur sa stratégie: « Il fallait faire supporter sur les OP/CO les pertes d'emplois pour l'année 2013 parce qu'il y avait des sous effectifs chroniques et c'est pas prêt de finir. On a entériné les sous effectifs et avons dû faire des choix sur l'acceptabilité des pertes d'emploi par rapport aux missions contraintes de chaque bureau »

Le DI souhaiterait des pôles de compétences plus forts car l'on ne peut pas savoir tout faire .Selon ces dires « ce n'est pas forcément le nombre qui fait la qualité . » !!!

Vote contre à l'unanimité (CFDT, CGT, USD-FO et UNSA-CFTC) de ce BOP 2013.

Point n°IV Organisation et fonctionnement de certains bureaux (Dunkerque, Calais et Lesquin) (vote)

Pour Dunkerque: Il s'agissait d'une modification des horaires d'ouverture au public du bureau principal de Dunkerque Port en vue d'un regroupement ultérieur de l'ensemble des agents sur un seul site. Seulement dans les documents fournis par l'administration, il n'est fait mention que de son point de vue (NDLR ce qui lui permet à moindre frais de soulager le personnel et de palier au manque d'effectif) ... mais rien sur le choix des agents ni sur leurs objections/revendications. NDLR: et après on nous reparlera de dialogue social et contradictoire...

Vote contre à l'unanimité (CFDT, CGT, USD-FO et UNSA-CFTC) de cette modification.

Pour Calais: Il s'agissait d'une proposition de changement d'horaire d'ouverture du BFCI de Calais. Dans les notes fournies par l'administration idem, le point de vue de l'administration et une acceptation verbale de l'ensemble des agents ... sauf qu'ils n'ont pas tous eu droit au chapitre. Nous avons donc demandé de nous laisser un peu de temps pour revoir les collègues. Pour le président ce n'est pas nécessaire, les agents ont été consultés.

Vote contre à l'unanimité (CFDT, CGT, USD-FO et UNSA-CFTC) de cette modification.

Pour Lesquin: Il s'agissait de la validation de la convention relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail au bureau principal de Lesquin. Même si le SNAD-CGT reconnaît que le climat s'est apaisé depuis quelques mois et que cette convention y contribue. Il n'en demeure pas moins que du travail reste à faire pour retrouver une sérénité dans ce bureau. Suite à certains soucis de compréhension quant à la rédaction de cette convention, nous nous sommes ralliés à la proposition de la CFDT de surseoir au vote et de revoir avec les collègues de Lesquin les conséquences complètes de cette réécriture. Refus du président qui considère cette convention comme conforme aux textes régissant l'ARTT, le code du travail, les règles sur le RTS etc..

Vote contre à l'unanimité (CFDT, CGT, USD-FO et UNSA-CFTC) de cette convention.

Questions diverses:

1. Un point très rapide a été abordé sur la TPL: 37 agents concernés pour cette nouvelle mission: 15 agents en 2013 et 22 autres en 2014. La répartition a été décidée unilatéralement par la DG et ne sera pas modifiée par l'administration ... sauf si on apporte la preuve que certaines répartitions locales sont inefficaces ou inappropriées. Pour tout le reste **pas de visibilité**. Mise en place de cette taxe : juillet 2013. Ça promet.

2. Nous sommes revenus sur les effectifs bien insuffisant au Service EPA Masse de la CRM de Lille regroupant aujourd'hui Dunkerque/Lille et Amiens depuis le 1 janvier 2013. Le transfert de la charge de travail de Dunkerque et le départ en retraite d'une personne de Valenciennes qui s'occupait de la cité de Valenciennes ne se sont pas accompagnés d'effectif suffisant pour absorber une charge de travail largement sous évaluée. Aujourd'hui c'est l'asphyxie suite aux travaux sur Boulogne sur mer. Le Président de ce CTSD qui est également le président de la CRM, est revenu sur la nécessité de maintenir un lien de proximité entre les locataires et le service gestionnaire et suivre les travaux de cette cité. (NDLR : on croit rêver, car c'est de la CGT dans le texte. On ne demandera pas un copyright, juste qu'on nous écoute de temps en temps). Nous avons rappelé nos revendications qui sont depuis le départ : **le maintien d'une antenne de l'EPA (rattaché au PLI) à Dunkerque DRO afin de suivre convenablement les gros travaux (suivi, gestion domaniale... Boulogne sur mer + de 520 000 euros) tout en maintenant un lien de proximité avec les locataires.** (lire également compte rendu GT EPA Masse du 27 septembre 2012 sur Lille, lisible sur le site du SNAD-CGT rubrique vie des section/DI de Lille) et bien réponse du président., Je vais voir avec Paris ... pour anticiper la mise en place des futurs responsables de cité (pour l'instant en stand bay) afin de suivre ce dossier. Pour le SNAD-CGT et avant que ne sorte la fiche technique de ce poste, il est hors de question de faire « supporter » sur le responsable de cité la gestion, le suivi des travaux etc ... surtout que cette personne finira par être « désignée d'office » par l'administration faute de volontaire. Nous ne les voyons pas venir...

3. Nous sommes revenus sur le déménagement des agents de Bavay sur Maubeuge et de ses conséquences sur les agents. En réponse à nos interrogations, monsieur le responsable de la GRH nous a répondu : « En première chose le déménagement ne devrait pas avoir lieu avant 2014, s'il finit un jour par avoir lieu. La DREAL propriétaire actuelle traîne les pieds pour nous libérer la place. **En second lieu ce n'est pas une restructuration.** Bavay - Maubeuge est bien résidence unique et j'ai retrouvé, par l'intermédiaire de la division de Valenciennes que je remercie au passage pour sa collaboration et suite à votre demande initiale, le document de 2003 qui l'atteste. Mais ce n'est pas le plus important, car en cas de restructuration même s'il s'agit d'une résidence unique, le changement de commune entraîne l'octroi des primes de restructuration. Si les agents de Bavay remplissent la première condition le changement de commune, ils ne remplissent pas la seconde qui est la diminution des effectifs. Il s'agit alors **d'un déménagement** (citant en exemple la DG de Paris à Montreuil avec changement de commune) **sans octroi de primes.** En ce qui concerne les collègues qui voudront être mutés sur la résidence de Saint Aybert lors du déménagement ou même avant, pas de problème, il faut qu'ils s'inscrivent au tableau des mutations, la DI demandera à la DG de réaliser les mouvements ».

4. Les effectifs de Lesquin(SU) ... Lille gare, orga, locaux etc..

Concernant LESQUIN BSE nous précisons que cette unité assure une multitude de missions (détaxe, protection du consommateur (contrefaçons, réglementations sanitaire et vétérinaire), et que les contrôles sur des vols en provenance et à destination du Maghreb, sont devenus très sensibles depuis l'intervention de la France au Mali et la situation dans le sud algérien.

Nous précisons également que l'arrêté ministériel du 20 avril 1998 régissant l'ouverture des aéroports au trafic aérien international, rend obligatoire la présence du service à Lesquin entre 6h et 22h (présence qui ne peut être assurée 7 jours sur 7 à cause d'un manque d'effectif récurrent .)

Selon nos chiffres, non démentis par le DI, la disponibilité des personnels de Lesquin BSE sera de 14,2 agents opérationnels au premier mars 2013 (dont le CDU, ses deux adjoints et un secrétaire à plein temps indispensable pour la gestion des nombreux contentieux FRET EXPRESS), au lieu des 22 implantés (ou de référence pour parler comme l'administration).

A cela s'ajoute une modification de la chaîne managériale à géométrie variable avec l'arrivée d'un agent de catégorie A en 2012, muté depuis et non remplacé, ainsi que 3 changements de Chef Divisionnaire en un peu plus d'un an ce qui ne favorise pas l'équilibre de l'ensemble des services placés sous leur commandement Les agents de Lesquin BSE, pourtant de bonne volonté, se sentent de plus en plus découragés alors que leur PAE vient de passer de 22 à 20 et que cette unité n'est pas concernée par la note DR du 15/01/2013 ayant pour objet les mutations internes vers les unités prioritaires.

Avec eux nous avons évalué à 2 agents de catégorie A ou B et 2 agents de catégorie C l'effectif supplémentaire nécessaire pour que ce service fonctionne normalement.

La réponse du DR sur ce sujet semblant prioriser d'autres unités dont LILLE GARE ne nous satisfait pas et nous insistons sur la pérennisation d'une unité telle que Lesquin BSE.

Concernant LILLE GARE, si nous relevons les efforts que semble faire l'administration sur le problème également récurrent du manque d'effectif, nous insistons aussi sur la situation des locaux de cette unité. Ces derniers ayant fait l'objet de nombreuses interventions au niveau du CT et du CHS (problèmes d'exiguïté des locaux, d'hygiène, de luminosité, de qualité de l'air). A ce propos, nous informons le DI de la démarche des représentants du SNAD CGT au CHS CT du Nord auprès du syndicat CGT de la SNCF, entreprise propriétaire des locaux, afin d'effectuer une intervention commune dans le cadre de leur CHS.

Sur ce point le DI et le DR (président du CHS CT du Nord) prennent acte de notre déclaration et appuient notre démarche.

5. **Nous sommes revenus en dernier point sur la mise en place de la note DG début janvier 2013 sur les droits syndicaux** en réclamant une note locale simplifiant la lecture de ces nouveaux droits (en fait changement d'appellation ASA 14 et DASP en Compte Temps Syndical sous forme de crédit d'heures et sous forme de DAS) tout en facilitant sa mise en application pour les gestionnaires en brigades ou bureaux. Nous avons rappelé également que pour l'instant, Mathieu ne prend pas en compte les délais de route pour les (ex ASA 14) et que la circulaire ministérielle n'est toujours pas tombée. Réponse du DI : On va voir, mais la note de la DG est claire et se suffit à elle-même. Pour le SNAD-CGT, elle est tellement claire que deux DI se sont déjà rapprochés de la DG et ont écrit des instructions locales ... mais à Lille ce n'est pas la peine.

En conclusion.

La continuité de la casse c'est maintenant !

Nous perdons encore des effectifs et des moyens et même si notre nouveau gestionnaire au niveau DI n'a pas fermé de services , cette situation est **inacceptable**.

Dans ces conditions le dialogue social restera un dialogue de sourd.

Nous devons nous battre pour obtenir les Etats généraux de la douane.

Si nos ministres et leurs serviteurs veulent nous voir dans la négociation dans le cadre du « Plan stratégique » **l'arrêt des suppressions d'effectifs, des réductions de nos moyens de fonctionnement et des fermetures de sites seront NOS conditions essentielles à notre participation à ces débats.**

Vos représentants SNAD CGT :

Titulaires : Laurent MENARD, Jérôme CAMBERLIN et Bruno PONCHEL

Suppléants : Jean-Marc BRUYERE, Jacky KARPOUZOPOULOS,

Experts : Thierry COMBAS, Ludovic BAR



DECLARATION LIMINAIRE DU CTSD DE LILLE **LE 22 JANVIER 2013**

Les organisations syndicales CFDT, CGT, UNSA/CFTC et USD-FO réunies ce jour, souhaitent dénoncer une fois encore la casse programmée du service public douanier. La DG nous propose une fois de plus un exercice pseudo-participatif : « le projet stratégique de la Douane 2013-2018 ».

Les annonces de fermetures de services se multiplient d'ailleurs avant l'ouverture de ce fameux débat, prouvant que pour vous, la MAP (Modernisation de l'Action Publique) n'est que le nouveau nom de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques).

La contestation ne vient pourtant pas seulement des personnels douaniers. De nombreux élus locaux s'indignent de la disparition du service public douanier dans leurs circonscriptions et les rapports parlementaires dans le cadre de la loi de finances se font de plus en plus alarmants années après année. Celui produit pour 2013 pose clairement la question de l'avenir de la Douane et de ses missions si les réformes se poursuivent dans ce sens.

La douane est aussi atteinte d'une nouvelle tare, comme beaucoup d'autres services publics : Le ministère non-prioritaire.

Depuis l'action du 6 décembre à Ivry, où s'est rendue une forte délégation de notre interregion, les agents exigent un moratoire sur les suppressions d'effectifs et les fermetures de services. Ils ont connu et subi CAP 2012 et ne sont pas dupes d'un débat tronqué et d'une concertation de façade. Il faut dès lors trouver une solution pour sortir de l'impasse et tenir de véritables Etats Généraux de la Douane sous l'égide d'une autorité organisatrice suffisamment neutre et ouverte à tous les acteurs locaux.

Ils veulent imposer une réelle confrontation d'idées sur l'utilité, et donc les perspectives d'avenir, du service public douanier dans un pays et une Europe en crise économique, financière, écologique et sociale sans précédent.

Pour l'ensemble des OS réunies ce jour, notre administration a largement dépassé le seuil incompressible d'emplois et réduire encore les effectifs ne pourra se faire qu'au détriment de nos missions, voire la perte de certaines d'entre elles.

Concrètement aujourd'hui, tout comme vos prédécesseurs depuis trop d'années, vous nous annoncez des suppressions d'emplois, 22 au total.

Cette année c'est la branche AG/CO qui paye le plus lourd tribut avec 23 suppressions d'emplois secs. Pour autant la branche Surveillance n'est pas épargnée, car si sur le papier on peut lire 1 création d'emploi, la réalité est toute autre ! En effet, la TPL amenant 15 effectifs, c'est bien 14 suppressions et donc 14 redéploiements en surveillance.

Monsieur le président, cessez de nous dire qu'on peut faire plus avec moins.

Prenez conscience du contexte social actuel, du mécontentement des personnels et de la souffrance engendrée par cette politique.

Il est plus que temps de mettre fin à cette spirale infernale.